



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action, 263 rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex
SNEIP CGT, 263 rue de Paris, case 544, 93515 Montreuil cedex

Mel : Educ'action : unsen@ferc.cgt.fr - SNEIP : bn@cgt-ep.org

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83



Circulaire de la rentrée 2013 : tout ça pour ça ?

Le ministère a publié la circulaire pour la rentrée 2013 au Bulletin Officiel du 11 avril 2013 (http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409).

Première circulaire de la "refondation", après une circulaire 2012 de transition, le texte qui est publié n'apporte pas vraiment les changements espérés.

Le ministère se contente d'égrainer quelques éléments de la loi Peillon sans donner de réelles précisions (c'est le cas par exemple sur les ESPE), ou ignorant les difficultés déjà existantes (c'est le cas par exemple sur les rythmes scolaires). Rien de nouveau sur le collège (à part l'insistance sur le Socle Commun) ou sur les lycées.

Concernant la voie professionnelle, on peut s'étonner que la réforme du bac pro, commencée en 2009, ne fasse pas l'objet d'un bilan plus tôt... Et ceci, d'autant plus que le seul aspect évoqué pour les lycées professionnels est le retour des campus des métiers (lycée, CFA, entreprises, labo ...), ce qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un retour des plateformes technologiques.

Mis à part la référence préalable et positive à l'arrêt des suppressions d'emploi, cette circulaire s'inscrit dans la continuité des précédentes, y compris celle des gouvernements antérieurs. Une "refondation", réellement ?

Montreuil, le 12 avril 2013